

B

FORMATIONS

Vendredi 16 décembre 2022

L'ACTUALITE TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 20 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction frôle les 100% de clients « très satisfaits ».

INFOS PRATIQUES

Animateurs :
Karine MORALES
Clément LAZIES
Juristes en Droit Social
Cabinet Blohorn Avocats

Adresse :
Hôtel Mercure Aéroport
1 Avenue Charles Lindbergh
33700 MERIGNAC

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

LES DATES

Vendredi 16 décembre 2022 :
- Actualité sociale RH, de 8h30 à 12h30
Accueil à partir de 8h00
- Actualité sociale paie, de 13h30 à 17h30
Accueil à partir de 13h15

*La prochaine formation se déroulera le :
Mardi 21 février 2023*

LES TARIFS

Convention annuelle
2022 (4 sessions)
2 443 € HT
Pour les frais d'animation
964 € HT
*Pour les frais de participation
à la conception des support*

Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

Actualité en droit social

Avec une inflation continue, la question du pouvoir d'achat reste maîtresse dans les débats de fin d'année. A coup de 49.3 l'exécutif force la décision quant à la mise en œuvre du PLFSS 2023 ainsi que du PLF 2023. Le projet de loi « marché du travail » adoptée par l'assemblée nationale devra encore être voté par le sénat et ouvre une nouvelle discussion sur la « présomption simple de démission » en cas d'abandon de poste et resserre les conditions d'accès au chômage. Les mises à jour du BOSS permettent un éclaircissement sur divers sujets de rémunération et notamment la toute récente prime de partage de la valeur. 2022 se termine dans un climat de tensions sociales qui nécessite une lumière des dernières réformes. La dernière session d'actualité trimestrielle en droit social relève ce défi en décortiquant les nouveaux textes sur le point d'être votés et promulgués, et en analysant les dernières jurisprudences marquantes de la Cour de Cassation.

THÈMES

L'actualité légale et réglementaire :

- Formation, exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paye

L'actualité jurisprudentielle :

- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

L'actualité des conventions collectives

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, Responsable service RH, Collaborateurs spécialisés en Droit Social, Expert-Comptable (*aucun prérequis nécessaire*)

CONTENU

ACTU LEGISLATIVE

Les principaux apports du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2023 :

- ✓ La généralisation envisagée et progressive de la subrogation des IJ maternité, paternité et adoption
- ✓ Lutte contre la fraude sociale : retours sur les nouvelles attributions confiées aux agents de contrôle

Les apports du projet de loi de finance pour 2023 :

- ✓ Titres restaurants : exonération de CSG/CRDS et d'impôt sur le revenu de la part patronale
- ✓ Abondement au PEE : prolongation de l'exonération du forfait social
- ✓ CPF : vers la création d'un reste à charge pour chaque formation

Les dernières précisions sur les mesures d'urgence en faveur du pouvoir d'achat :

- ✓ Analyse de l'instruction sur la PPV pour une mise en place pratique
- ✓ Monétisation des jours de repos : les apports du questions / réponses publié par le gouvernement

Le projet de loi sur le marché du travail :

- ✓ L'encadrement de l'abandon de poste vers une « présomption simple de démission »
- ✓ Réforme de l'assurance chômage et resserrement des conditions d'accès

Les mises à jour du BOSS :

- ✓ Précisions sur le calcul de l'effectif « Sécurité sociale », opposables depuis le 1^{er} novembre
- ✓ Déduction forfait pour frais professionnel : dernière ligne droite pour la mise en conformité au 1/01/2023

ACTU JURISPRUDENTIELLE

Exécution du contrat de travail :

- ✓ Le diplôme permet-il de justifier une inégalité de traitement ?
- ✓ Temps partiel : les limites de l'avenant complément d'heures
- ✓ Forfait-jours : travailler le dimanche n'ouvre pas droit au paiement d'heures supplémentaires
- ✓ Qualification de l'astreinte : la Cour de cassation s'aligne sur la CJUE

Rupture du contrat de travail :

- ✓ La contrepartie financière de l'obligation de non concurrence
- ✓ La rupture conventionnelle antidatée : quels sont les risques ?
- ✓ Licenciement économique : reclassement et appréciation des difficultés économiques
- ✓ Quels sont les contours du licenciement pour abus de la liberté d'expression ?
- ✓ Maternité : contours de la protection absolue contre la rupture du contrat
- ✓ Précisions sur l'indemnisation du licenciement nul
- ✓ L'impact d'une notification orale du licenciement
- ✓ Barème Macron : La Cour d'appel de Douai fait de la résistance
- ✓ Le régime social de l'indemnité transactionnelle réparant un préjudice

Représentants du personnel :

- ✓ Le non- paiement d'heures de délégation
- ✓ Elections professionnelles : violation de l'obligation de neutralité de l'employeur

Contentieux :

- ✓ Prescription de l'action portant sur la qualification d'un contrat de travail

OBJECTIFS

- Analyser les nouvelles précisions législatives et jurisprudentielles ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets et des jeux de rôles
- Mise en situation
- Diagnostic préalable et test d'évaluation final

Bayonne

Bordeaux

Grenoble

Montpellier

Paris

Toulouse

www.blohorn-avocats.fr